

DATES À RETENIR À VOS AGENDAS

21 JANVIER 2022 À 20 H
AG Festi'Crannes.

1 FÉVRIER 2022
Chandeleur.

19 MARS 2022
Saint Patrick.



OUVERTURE DE LA MAIRIE INFOS PRATIQUES

Téléphone : 02 43 88 92 84
E-mail : mairie.crannes@wanadoo.fr
Site : <https://crannesenchampagne.com>

Horaires de la mairie de Crannes-en-Champagne :

Le mardi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Le vendredi : de 8 h à 12 h.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Des maires de la Sarthe

Démarches administratives en lignes en quelques clics
De plus en plus, les démarches administratives sont dématérialisées et nécessitent une démarche par Internet.

Pour certains de nos concitoyens, cela ne pose aucun problème. Pour d'autres, c'est une véritable galère. Notre projet de « Tiers-lieu », proposera une assistance numérique pour ceux qui rencontreraient des difficultés. Pour ceux qui sont familiarisés avec le numérique, nous vous proposons deux sites qui permettent de faire la plupart de vos démarches en ligne :

- Un site institutionnel : <https://www.service-public.fr/>
- Un site citoyen, très convivial : <https://www.6tzen.org>

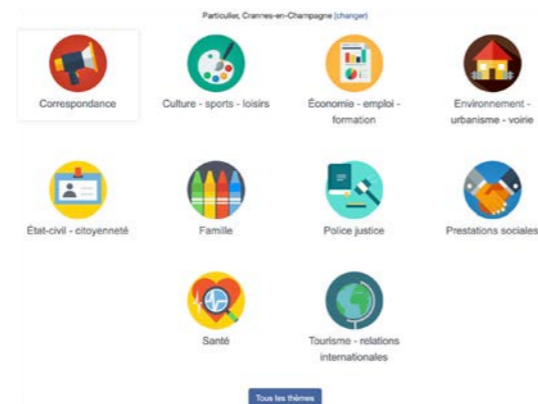
PAPERS - CITOYENNETÉ État civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité...	FAMILLE Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pacs, Scolarité...	SOCIAL - SANTÉ Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées...	TRAVAIL CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai...	LOGEMENT Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail...
TRANSPORTS Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions...	ARGENT Crédit immobilier, Impôts, Consommation, Livret A, Assurance, Surendettement...	JUSTICE Cafier judiciaire, Pénalité, Aide juridictionnelle, Salaire...	ÉTRANGER Titres de séjour, Attestation d'accueil, Regroupement familial...	LOISIRS Animaux, Permis bateau, Tourisme, Permis de chasser...

COMMENT FAIRE SI... <ul style="list-style-type: none"> Je déménage Je pars de chez mes parents J'attends un enfant Tous les Comment faire si...	SERVICES EN LIGNE <ul style="list-style-type: none"> Calculer le coût de la carte grise Signaler son changement d'adresse en ligne Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote Tous les services en ligne	QUESTIONS - RÉPONSES <ul style="list-style-type: none"> Travail et Covid19 : quelles sont les règles ? Covid19 : quelle prise en charge par l'Assurance maladie ? Covid19 : quelles sont les règles pour voyager ? Toutes les questions réponses
--	--	---

France services

Les agents France services vous accueillent près de chez vous et vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien

Quelle est votre ville ou votre code postal ?
Par exemple : Tours ou 37000

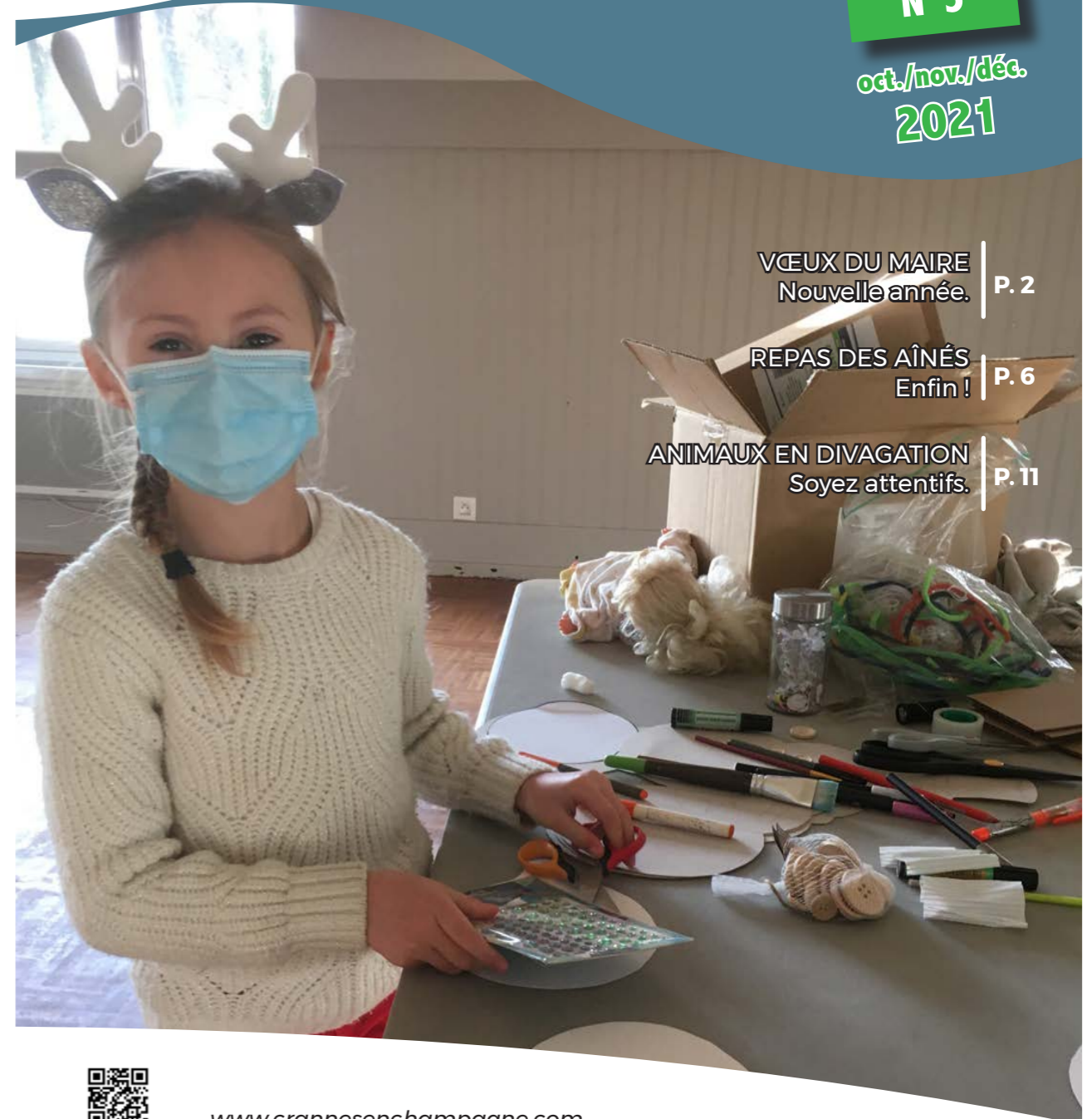


Crannes en Champagne

Le MAG

N°5

oct./nov./déc.
2021



VŒUX DU MAIRE
Nouvelle année. | P. 2

REPAS DES AÎNÉS
Enfin ! | P. 6

ANIMAUX EN DIVAGATION
Soyez attentifs. | P. 11



www.crannesenchampagne.com

VŒUX DU MAIRE



Une fois de plus nous ne pourrons pas célébrer les traditionnels vœux, ni partager le verre de l'amitié. Comme vous le savez les conditions sanitaires actuelles nous obligent à la prudence. C'est pourquoi je profite de ce nouveau magazine pour vous adresser avec toute l'équipe municipale **nos vœux les plus sincères espérant qu'ils vous apportent à tous le meilleur pour 2022.**

L'année 2021 aura été marquée par cette crise sanitaire avec son lot de stress, d'inquiétude, et d'incertitude. Aussi je veux remercier chacun d'entre vous pour son courage, son engagement et sa volonté à s'adapter. Beaucoup de choses ont changé dans notre quotidien dans nos familles, à l'école, au travail, pourtant chacun de nous a su faire face. La solidarité a été forte dans notre commune. Nous avons accompagné quelques aînés et nous sommes restés très attentifs à votre écoute. Notre vivre ensemble a pris tout son sens. Bravo à vous tous. De l'espoir pour 2022, il semblerait que nous prenions le bon chemin pour une immunité collective dès cette année ; aussi nous devons rester très vigilants et continuer à appliquer les protocoles sanitaires en vigueur. J'invite expressément les personnes non vaccinées à le faire au plus vite, votre santé en dépend mais aussi celle des autres, pensez-y plus que jamais.

Notre village va bouger cette année. Après de longues démarches et de nombreux dossiers nous avons abouti sur deux projets qui nous tiennent à cœur :

- **Notre chapelle Notre Dame de Pitié** va enfin recevoir sa toiture et une charpente neuve avec une reprise partielle de maçonnerie (sous toiture seulement). Elle sera complètement enveloppée d'un échafaudage lui-même surmonté d'un parapluie dès le mois de juin 2022 avec une fin de travaux programmée début décembre 2022 (si les matériaux restent disponibles).

- **Notre tiers lieu (local associatif)** va lui aussi voir le jour dès cette année avec un démarrage des travaux dès ce premier trimestre. Mon souhait étant de voir nos associations, Aînés ruraux et Festi'crannes, intégrer et profiter de ces nouveaux locaux au plus vite. Il est important que nos aînés notamment revivent de bons moments comme ils ont connus avant cette crise qui les a tant fait souffrir de solitude.

Je reste à votre écoute et attentif à notre commune, soyez en certain. Prenez bien soins de vous.

CONGRÈS

Des maires de la Sarthe

C'est au **Lude** que s'est tenu ce **73^e congrès** où environ 700 personnes s'étaient massées pour parler finances publiques, démographie médicale ou encore accès à la fibre, en présence de **Dominique Le Mèner**, Président du Conseil départemental, **Christelle Morançais**, Présidente du Conseil régional, et **Patrick Dallennes**, Préfet.

Alors que les maires et conseils municipaux ont été renouvelés il y a près d'un an et demi, les élus de la Sarthe ont pu enfin se réunir le **samedi 16 octobre 2021** au Lude à l'occasion du Congrès de l'association des Maires, Adjoints, Présidents d'intercommunalité de la Sarthe.

Notre commune était représentée par **Francis Cosnet**, maire, **Michel Lopez** premier adjoint, **David Bourgoïn**, adjoint et **Laurence Lecornué**, adjointe.

Ce fut l'occasion, d'échanger entre collègues sur les problématiques que chacun rencontre dans sa commune.



CONSEIL MUNICIPAL

Premier conseil à la Mairie

Le **18 novembre**, jour de conseil municipal, fut pour les conseillers un jour particulier qui mérite attention. Pour la première fois depuis l'élection municipale en 2020, les élus ont enfin pu se retrouver à la Mairie. Les mesures post COVID-19, avec ses règles de distanciations physiques, nous avait imposé des réunions de conseil à la salle des fêtes. À l'heure où nous rédigeons cet article, force est de constater que la dégradation de la situation sanitaire, avec sa 5^e vague, nous a obligé à reprendre le chemin de la salle municipale.



RECENSEMENT

Marie-Rose Lelièvre agent-recenseur

Initialement prévu en janvier l'année dernière, l'INSEE a repoussé son recensement à 2022. Du **jeudi 20 janvier** au **19 février 2022** un agent recenseur (**Marie-Rose LELIEVRE**) recrutée par la mairie viendra à votre rencontre et vous présentera sa carte d'agent recenseur. Dans le contexte pandémique actuel, le recensement se fera principalement par Internet.



L'agent vous remettra vos identifiants de connexion. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra une version papier du questionnaire et vous expliquera la démarche à suivre.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.



PRÉSIDENTIELLE 2022

Il est encore temps de vous inscrire sur les listes électorales :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **4 mars 2022** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin).

La date du 31 décembre n'est donc plus impérative

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement

en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public :

<https://www.authentification.service-public.fr>

HISTOIRE DE CRANNES

TREMBLEMENT DE TERRE À CRANNES

La population en émoi

L'examen du second manuscrit de l'Abbé Hutereau, très attentif aux événements locaux, à chaque page, nous livre une photographie de la vie communale au XIX^e siècle.

Grâce à son témoignage, nous avons pu, ainsi, dans les précédents Mag', prendre la mesure de la guerre de 1870 dans notre commune (Mag' N°2) et l'étonnement de la population à l'occasion du passage de la « Comète de Donati » (Mag' N°3).

Cette fois-ci, le 14 septembre 1867, vers 5 heures du matin, c'est un tremblement de terre qui réveille l'Abbé Hutereau. Ce tremblement de terre sera ressenti dans toute la France comme peut l'évoquer le journal l'illustration de l'époque à travers un compte-rendu dans le courrier de Paris. Mais revenons au niveau local et donnons la parole à l'abbé Hutereau

«Un événement, bien surprenant et bien rare dans nos contrées, s'est produit, dans notre département aujourd'hui, 14 septembre, sur les cinq heures du matin, une forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir d'une manière tout à fait sensible.

Dans plusieurs endroits, les meubles ont été agités et le son de plusieurs sonnettes d'entrée s'est fait entendre. À Crannes, la secousse a été si sensible que, plusieurs personnes endormies en ont été réveillées et d'autres qui, comme moi, étoient réveillées, se sont senties bercées violemment dans leur lit, par deux secousses successives et très rapprochées. Une chaise, probablement mal appuyée, a été remuée avec bruit, auprès de mon lit, et deux tableaux, appendus à l'une des murailles de ma chambre ont été dérangés et subi une direction qu'ils n'avoient pas, la veille. Ce tremblement de terre qui a ému beaucoup l'esprit de la population, s'est fait sentir, comme je le dis, ce matin, (14 septembre) vendredi sur les 5 heures. Les vieillards n'ont pas souvenir d'un pareil événement dans nos contrées.

Ce tremblement de terre a été ressenti à peu près dans toute la France, au rapport des journaux mais surtout, vivement, dans le Maine et Loire, le Cher et la Sarthe. »

Michel LOPEZ



CRÈCHE DE NOËL

Une tradition bien ancrée

En ces temps de morosité ambiante entretenue par une pandémie omniprésente, il n'est pas question d'oublier ces grands rendez-vous du passé et d'aujourd'hui.

C'est ainsi qu'un petit groupe d'enfants et d'adultes se sont retrouvés récemment dans l'Eglise de Crannes pour mettre en place la traditionnelle crèche de Noël.

L'église sera ouverte jusqu'à la fin du mois tous les jours de 14 h à 17 h 00.



CÉRÉMONIE

Du 11 novembre

À l'invitation de **Jean Ménard**, président de l'UNC-AFN, la commémoration du **11 novembre** s'est déroulée en présence des représentants de l'association et des élus.

Francis Cosnet, maire donnait lecture du message officiel du ministre des anciens combattants. Après l'appel des soldats morts pour la France, les participants étaient invités à la salle des fêtes pour le vin d'honneur.

En image : Jonathan Leroux, Jean Ménard, Francis Cosnet et Michel Lopez.



NUANCE ENERGIE & BAIN
SARL Jonathan ANNE

- Electricité
- Plomberie
- Chauffage toutes énergies
- Dépannage pompe à chaleur, climatisation
- Spécialiste de la salle de bain, Clé en main
- Ramonage Gaz, Bois, Fioul

06 81 68 79 74
Ldt Coché - 72540 Crannes-en-Champagne

COSNET GALVA

Fabrication de produits métalliques :

- une gamme COSNET matériel agricole, bétailières, plateaux, porte-outils ...
- une gamme COSNET matériel d'élevage pour l'équipement tubulaire des élevages

Spécialisée dans le traitement de surface des aciers par galvanisation, notre usine se compose de baigns de traitement et galvanisation encapsulés. Sans rejet, elle est respectueuse de l'environnement.

NOUS RECRUTONS ...

Le groupe COSNET & GALVA72, c'est près de 300 salariés et 45 millions d'euros de Chiffre d'affaires dont près d'un tiers à l'export. Leader sur de nombreux marchés, dans le cadre de notre développement France et export, de nombreux postes sont à pourvoir dans les métiers de l'industrie. Vous souhaitez intégrer un groupe ambitieux, dynamique et innovant, envoyer votre candidature par mail à :

cosnetindustries.recrut@cosnet.fr

REPAS DES AÎNÉS

Enfin !

Annulé l'an passé pour cause de COVID-19, c'est avec joie que jeunes et moins jeunes se sont retrouvés pour le repas des aînés.



Avec un menu toujours à la hauteur des attentes des convives, c'est dans la bonne humeur



Paul Dalibard raconte...

que s'est déroulée cette rencontre propice aux échanges qui nous ont tant manqués ces derniers mois.

Dans une salle des fêtes parfaitement décorée par **Marie-Christine Anne, Francis Cosnet** en préambule au repas a souligné toute l'importance que pouvait revêtir ces rendez-vous avec la population.

VILLAGE FLEURI

Prix du patrimoine et fleur pour notre commune

La Cérémonie régionale Villes et Villages Fleuris 2021 s'est tenue le **8 novembre** dernier à Château-Gontier sur Mayenne.

Notre commune postulait à ce concours synonyme de la reconnaissance institutionnelle des communes de caractère.

En amont à la visite du jury, on peut signaler le gros travail de préparation d'aménagement des parterres, de l'espace parking du cimetière et de différents endroits où il a fallu planter, désherber et aménager.

Un grand merci à l'équipe fleurissement qui sous la houlette de **Laurence Lecornué** a su gérer au mieux ces espaces.

Présent lors de la cérémonie d'attribution des prix, **Michel Lopez**, premier adjoint représentait la commune. C'est ainsi que notre commune s'est vu reconduire sa fleur avec les encouragements du jury précisant qu'une deuxième fleur était à notre portée en développant des objectifs et un plan d'aménagement concerté.



Autre bonne nouvelle, notre commune s'est vue attribuer **le prix régional du patrimoine.**

On notera au passage que seules quatre communes dans les régions des Pays de la Loire se sont vues attribuer ce prix et nous sommes la seule commune en Sarthe à l'avoir obtenu.



SORTIE PÉDESTRE

Une belle journée

Le **dimanche 24 octobre 2021** a vu s'organiser la première manifestation de l'année pour notre commune.

À l'initiative de Festi'Crannes et de la municipalité, une marche pédestre a réuni une soixantaine de personnes.

Sous un soleil radieux, ce fut l'occasion de partir à la découverte des chemins ruraux de la commune. Les participants se retrouvaient dans une ambiance amicale et

familiale après une longue interruption des activités festives sur la commune. Après les viennoiseries du matin, un apéritif et un repas attendaient les courageux marcheurs dans une salle des fêtes décorées de ses parures d'automne.

À l'heure du bilan, le président de Festi'Crannes, **Jean Ménard** et le maire, **Francis Cosnet**, se félicitaient du succès rencontré par cette manifestation...qui n'en doutons pas en appelle d'autres.





ADS
Fermeture
La Sérénité Pour Votre Habitat

6J/7-24H sur 24

06 47 58 16 17

adsfermeture72@gmail.com

Allo Dépannage Serrurerie Fermeture

COSNET TP
vous aménage l'espace

Francis Cosnet 06 23 36 04 87

COSNET TP - ZA Champ Tramard - 72550 DEGRÉ
Tél. : 02 43 27 73 66 / fax : 02 43 27 39 61 / contact@f-cosnet.fr

DÉMOLITION - TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - VRD

FESTI'CRANNES

Le comité des fêtes de la commune se prépare pour 2022

Les deux années passées ont été difficiles pour l'association festive du village.

La crise sanitaire a compromis toutes les manifestations de 2020 et 2021. La déception fut grande pour tout le monde car ces moments sont toujours agréables.

Le bureau a tout de même préparé l'année 2022 avec quelques nouveautés. Si les mesures sanitaires nous le permettent, voici les dates à retenir pour 2022 :

Assemblée Générale :
vendredi 21 janvier 2022 à 20 h.

Saint Patrick :
samedi 19 mars 2022.

Randonnée Crannaise :
dimanche 1^{er} mai 2022.

Troc Plantes Fêtes des voisins :
samedi 21 mai 2022.

Vide grenier :
dimanche 11 septembre 2022.

Téléthon : samedi 3 décembre 2022.

Evidemment toutes ces dates sont sous réserve de modification et vous serez prévenus sur notre page Facebook Festi'Crannes de la tenue des différents événements.

«*Nous avons besoin de vous*» : cette phrase est aussi vraie pour notre association.

Pour pouvoir organiser ces festivités, il nous faudra de l'aide. Vous pouvez venir à l'assemblée générale (si les mesures sanitaires nous permettent d'accueillir du public).

Contactez-nous sur Facebook ou par mail :
festicrannes@gmail.com



PRÉPARATIFS DE NOËL

Crannes s'habille pour la fête

Comme chaque année, il s'agit de se mobiliser pour que notre petite commune prenne ses quartiers de Noël. Le **4 décembre**, avec la collaboration étroite de **Festi'Crannes** et la municipalité, un appel était lancé aux volontaires pour un atelier décoration salle des fêtes.

Petits et grands se sont donc retrouvés pour confectionner ici des guirlandes de feuilles,

là des paquets cadeaux tandis qu'une équipe adulte se chargeait de mettre en place les guirlandes dans les rues du bourg.

Après une pause casse-croûte le midi, les décorations fabriquées le matin ont été disposées dans le village.

L'après-midi était réservé à la confection des crêpes vendues au bénéfice du téléthon qui avait prévu un arrêt à Crannes.

Le montant de la recette a été remis aux cyclistes venus de Loué. Moment convivial, ce rendez-vous illustre assez bien la volonté du faire-ensemble que la municipalité entend promouvoir. Bravo à tous ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de cette journée.



ANNULATION

De l'arbre de Noël

C'est avec tristesse et beaucoup de regrets que nous avons dû annuler au dernier moment l'arbre de Noël. Nous sommes conscients de la déception que cette décision a pu engendrer, mais au regard des données sanitaires qui nous sont parvenues, nous n'avions guère le choix. Les enfants, pour autant, n'ont pas été oubliés puisqu'une distribution des cadeaux a été organisée le samedi 18 décembre. Un grand merci à **Marie-Christine, Thérèse, Laurence et Karine** qui ont préparé les paquets cadeaux.

N.B. : À ce jour, beaucoup de cadeaux n'ont toujours pas été réclamés – ils sont à la disposition des familles aux heures d'ouverture de la Mairie.

Bassereau Drouard
Maçonnerie
Z.A Les Cures • 72540 Loué

Mathieu DROUARD : 06 98 15 30 32
Julien BASSEREAU : 06 62 85 84 70

LG CHARPENTE
Ex Portier-Dorizon

CHARPENTE • COUVERTURE • ZINGUERIE

Neuf et restauration
Jérôme ROCHER
Tél : 06.09.13.61.94
72 550 CHAUFOR NOTRE DAME

LM ELEC
PRESTA
Mathieu Leguennec

Électricité générale
Installation neuve et rénovation
Mise en conformité. Dépannages

06 76 25 27 99
contact@lmelecpresta.fr
72540 Crannes en Champagne
lmelecpresta.fr

Cidre
Jus de Pomme
Le Pont Toré

Vincent SAUDUBRAY
«Bois Robert» - 72540 CRANNES-EN-CHAMPAGNE
Tél. 06 82 95 34 74 - email : vincent.saudubray@free.fr

IMPÔTS 2022

CDFP Conlie

Dans le cadre de la nouvelle organisation du réseau, notez qu'à compter du 01/01/2022, le **CDFP de Conlie** ne gère plus l'Impôt (c'est-à-dire le Recouvrement de l'impôt).

Cela relèvera désormais des **SIP** (Services des Impôts des Particuliers). Les usagers pourront contacter aussi au préalable le **08 09 401 401**.

Bien sûr les usagers pourront encore être orientés dans leur démarche à Conlie, mais nous n'encaisserons plus aucune somme.

FINANCES PUBLIQUES

Gilles Forget
Inspecteur des Finances Publiques
CDFP De Conlie
8, allée Marie-Louise Souty - 72240 Conlie
Tél. : 02 43 20 20 77 • Fax : 01 23 45 67 89

<http://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>

RECETTE D'ALAIN

Le Forcement de pomme de terre et de fruits secs

Pour 4 personnes –
Cuisson environ 3 heures au bain-marie.

- 100 g de lardons fumés
- 20 tranches fines de poitrine fumée
- 800 g de pomme de terre
- 2 œufs
- 3 cuillères à soupe de beurre
- 100 g de raisins secs
- 100 g de pruneaux dénoyautés
- 100 g de figes sèches
- Sel et poivre

Beurrer généreusement un moule à charlotte, tapisser le fond des parois des fines tranches de poitrine fumées, en veillant à ce qu'elles dépassent du rebord.



ANIMAUX EN DIVAGATION

Soyez attentifs



Divagation des animaux sur la voie publique

De récents incidents, sur notre commune, se rapportent à la divagation d'animaux domestiques sur la voie publique. Ils ont entraîné des relations conflictuelles entre nos concitoyens. Il nous paraît important de rappeler certaines règles de la loi :

Divagation des chiens :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Divagation des chats :

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. D'une manière générale, le maire peut prescrire toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats tels que la tenue en laisse, le port des muselières (article 213 CRPM). Mais le Maire peut aussi enjoindre à un propriétaire ou au gardien d'un animal de prendre des mesures particulières destinées à prévenir un danger pour les personnes ou même les animaux domestiques. A défaut de respect de ces prescriptions, le maire peut procéder au placement en dépôt des animaux. Si au terme d'un délai de 8 jours ouvrés, la personne concernée ne satisfait toujours pas aux prescriptions, l'animal peut être remis à un autre organisme en vue de son adoption (article 211-11 du CRPM).

Adopter un animal, c'est aussi en assurer la sécurité pour le bien-être de tous. Nos amies les bêtes comptent sur nous, alors soyons responsables, veillons sur elles.

- Mettre au frigo 30 mn.
- Rincer sous l'eau chaude les fruits, égouttez-les et hacher grossièrement les pruneaux et les figes.
- Dorer dans une poêle les lardons.
- Éplucher les pommes de terre, les râper, préchauffer votre four à 130°.

Dans un saladier, fouettez les œufs, mélanger intimement pomme de terre-raisins-pruneaux-figes-lardons.

- Poivrer et saler légèrement. Verser dans le moule, rabattre les tranches de poitrine par-dessus et couvrez d'une feuille de papier aluminium généreusement beurrée.
- Glisser au four et faites cuire au bain-marie 2 h 30 à 3 h (130° = Th 4-5) (rajouter de l'eau chaude pendant la cuisson si nécessaire).
- Démoulez et servez chaud.